

PROJET PÉDAGOGIQUE

ALSH DES 3
Fontaines



3-11ans

2022-2025



I.	Le centre de loisirs de 3 Fontaines	3
II.	Rappel des objectifs éducatifs.....	3
III.	Les valeurs des 3 Fontaines.....	3
	Objectifs Pédagogiques	4
IV.	Démarche pédagogique	4
	1. Rôle de la directrice.....	4
	2. Rôle de l'animateur	5
	3. Actions.....	6
V.	Journée Type	8
	1. Accueil Famille.....	8
	5. Jeux libres	9
	6. Les repas.....	9
VI.	Moyens.....	11
VII.	Évaluation.....	13
	Annexe 1 journée type 3-5 ans.....	14
	Annexe 2 journée type 6-11 ans.....	16

L'accueil de loisirs sans hébergement des 3 fontaines est un lieu où chaque enfant de 3 à 11 ans est accueilli dans l'écoute, la confiance, la sécurité et la bienveillance par l'équipe pédagogique afin de favoriser l'inclusion et le bien être sur des temps de vie périscolaires et extrascolaires.

I. Le centre de loisirs de 3 Fontaines

L'Accueil de Loisirs Les 3 Fontaines géré par la MJC de Rives (association de loi 1901) est installé depuis juillet 2006 dans la zone d'activités des 3 Fontaines.

Il peut accueillir jusqu'à 99 enfants de 3 ans (scolarisés) à 11 ans révolus, les mercredis et les vacances scolaires (32 moins de 6 ans et 68 plus de 6 ans) entre 7h45 et 18h15.

La gestion de l'équipement ainsi que de l'équipe d'animation est assurée par un directeur professionnel.

II. Rappel des objectifs éducatifs

- ❖ Positionner l'enfant et le jeune au cœur du projet
- ❖ Construire une filière éducative 3-25 ans
- ❖ S'inscrire dans une logique de coéducation et d'animation de la vie locale

III. Les valeurs des 3 Fontaines

En lien avec les valeurs promues par la MJC de RIVES, les valeurs de l'accueil de loisirs sont les suivantes :

La bienveillance (*Disposition d'esprit inclinant à la compréhension, à l'indulgence envers autrui*)

La confiance (*Assurance, hardiesse, courage qui vient de la conscience qu'on a de sa valeur, de sa chance. Sentiment de quelqu'un qui se fie entièrement à quelqu'un d'autre, à quelque chose. Sentiment d'assurance, de sécurité qu'inspire au public la stabilité*)

La sécurité (*Situation dans laquelle quelqu'un n'est exposé à aucun danger, à aucun risque. Situation de quelqu'un qui se sent à l'abri du danger, qui est rassuré*)

L'écoute (*Observation des choses telles qu'elles sont. Elle mène à une découverte de l'Autre, à comprendre et agir en fonction de ce qui nous entoure et de ce qui se passe*)

Objectifs Pédagogiques

❖ **Prendre en compte les envies et attentes de l'enfant**

- Adapter les projets d'animation aux envies et attentes des enfants.
- Mieux connaître les envies et la personnalité de chaque enfant.
- Mettre en place des techniques d'animation où l'enfant est à l'aise pour s'exprimer et pour les mettre en œuvre.

❖ **Faire que chaque enfant puisse s'épanouir au sein de l'accueil de Loisirs**

- Adapter les locaux pour que l'enfant et les familles soient à l'aise dans l'accueil.
- Être un lieu accessible à tous.
- Proposer des projets d'animations variés et innovants.

❖ **Permettre à l'enfant d'évoluer dans un cadre adapté, rassurant et sécurisant**

- Communiquer avec les familles sur le fonctionnement de l'accueil.
- Avoir une équipe d'animation pérenne et professionnelle.
- Avoir des journées adaptées.
- Regrouper les enfants par tranche d'âge pour répondre aux spécificités de chaque public.
- Avoir des locaux sécurisés et adaptés à un accueil collectif de mineur.

IV. Démarche pédagogique

En se basant sur les valeurs de la MJC et de l'ALSH des 3 Fontaines, ainsi que sur ses objectifs, l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs s'appuie sur la volonté de faire évoluer le public en dehors des cadres d'apprentissage traditionnels. Elle veut permettre aux enfants de se forger leur propre opinion sur la société et d'agir de manière individuelle et collective sur le monde qui les entoure.

Grâce à une démarche pédagogique réfléchie par l'équipe d'animation MJC et ALSH, il est plus simple de savoir pourquoi et comment nous voulons fonctionner pour concrétiser nos objectifs.

1. Rôle de la directrice

La directrice de l'accueil de loisirs fait partie intégrante de l'équipe d'animation. Elle est avant tout une animatrice socio-culturelle enfance et exerce ses fonctions de directrice d'ACM en étant animatrice d'une équipe. Elle est garante du bon fonctionnement de l'accueil d'un point de vue légal et pédagogique.

La directrice de l'accueil accompagne son équipe d'animation grâce à des outils visuels et méthodologiques, des réunions régulières et une présence assidue sur le terrain afin de répondre le plus justement possible aux besoins des animateurs, des enfants et des familles.

Elle répond aux besoins de médiation si un conflit ou une problématique apparaît avec un enfant/une famille/un animateur. La direction pose un cadre de communication et d'écoute active pour chaque personne fréquentant l'ALSH des 3 Fontaines.

2. Rôle de l'animateur

L'animateur est garant de la mise en place du projet pédagogique : chaque temps qu'il anime doit être préparé et réfléchi.

Pour répondre aux objectifs et valeurs du projet, l'animateur doit :

- **Être responsable de la sécurité et du bien-être des enfants**

L'animateur doit avoir un langage et une posture adaptés à son public : utiliser un vocabulaire compréhensible, respectueux et non agressif, ne pas avoir de geste violent ou tendancieux envers un enfant, un collègue ou une famille et toujours avoir une veille sur des comportements de harcèlement physique ou moral.

Il doit connaître les procédures de sécurité sur le bâtiment et ne pas mettre en danger les enfants par des actions hasardeuses.

- **Animer chaque temps de la journée de façon ludique et pédagogique**

L'animateur doit avoir travaillé en amont sa journée à l'accueil de loisirs pour proposer des activités innovantes et ludiques. Le jour même, il doit animer chaque temps de la journée afin de permettre au public de s'épanouir à chaque instant sur l'accueil de loisirs.

- **Travailler en équipe avec sérieux et bienveillance**

L'animation est un travail d'équipe : pour atteindre les objectifs pédagogiques fixés, il doit être capable de s'exprimer vis-à-vis de ses collègues de façon calme, respectueuse et bienveillante. Chaque animateur doit pouvoir motiver l'équipe, proposer des activités, des solutions à des problématiques rencontrées ou encore veiller à la bonne communication dans l'équipe.

- **Être un exemple devant les enfants**

L'animateur est un adulte que les enfants prennent pour modèle : il se doit d'avoir une posture professionnelle durant son temps de travail. Il doit jouer et faire les activités avec les enfants ; l'animateur n'est pas qu'un observateur : il partage avec les enfants, fait avec eux, il a un comportement bienveillant envers chaque personne et respecte les mêmes règles que son public par souci de cohérence (exemple : il goûte à tout à la cantine et ne s'assoie pas sur les tables).

Dans le cadre de son travail et du contrat passé entre l'employeur (MJC) et l'employé, il est demandé à l'animateur d'être dans son rôle à chaque instant travaillé.

3. Actions

L'équipe pédagogique met en place des actions visant différents temps, thématiques, méthodes et publics pour concrétiser les objectifs du projet pédagogique. Cela donne lieu à des actions pluridisciplinaires permettant d'atteindre un public plus large et de diversifier les champs des possibles.

1. Projets animation par cycle

Un projet d'animation est défini pour chaque période périscolaire et extrascolaire (mercredis entre chaque vacances scolaires). Cela permet à l'équipe pédagogique de travailler sur une problématique et un fil rouge communs. Le projet d'animation peut être proposé par la directrice de l'accueil, les animateurs ou encore les enfants. Chaque période peut contenir un ou plusieurs projets d'animation selon le but de celui-ci. Le projet est tout d'abord étudié, réfléchi puis si la direction le valide, il est mis en place par l'équipe pédagogique.

2. Projets EAC

Des projets Éducation Artistique et Culturelle sont proposés par Le Pays Voironnais qui coordonne le **Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle** signé avec l'État (DRAC, Éducation Nationale, DDCS et la DRAAF), la Région, le Département, la CAF de l'Isère et la Ville de Voiron. Ce plan facilite le **développement et la coordination des actions** d'Éducation Artistique et Culturelle dans tout le territoire. Le Pays Voironnais dans le cadre du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle. L'ALSH des 3 Fontaines s'appuie sur les partenaires culturels partie prenante de ce plan, pour proposer des projets d'animation autour de la littérature, des arts picturaux ou du spectacle vivant. Ces projets sont une occasion de rencontrer des artistes et de visiter des lieux culturels pour un public non initié par le biais de jeux et d'activités adaptés à leurs tranches d'âge. Ce type de projet permet également de faire le lien entre la programmation culturelle de la MJC et le pôle Enfance- Jeunesse de la MJC.

3. Veillées

Les veillées sont des temps particuliers sur l'accueil de loisirs : elles se déroulent de 18h00 à 21h30 avec un groupe d'enfants sur inscription. Le but de la veillée est de participer à une soirée animée sur l'accueil de loisirs avec des enfants de son âge et des animateurs. Cela permet à l'enfant de vivre un moment spécial, en dehors de la sphère familiale, de préparer et partager un repas ainsi que de vivre une animation en soirée. Les veillées sont proposées sur les périodes de vacances scolaires chaque semaine.

4. Restitutions

Les restitutions sont des temps où les familles sont invitées à découvrir le résultat, le fruit des projets d'animations auxquels leurs enfants ont participé. Elles peuvent être sous forme de spectacle, d'expositions ou encore de jeux. Le temps de restitution permet de valoriser l'enfant et son investissement sur les projets. C'est un moment qui se veut joyeux et dans la bienveillance. Ce temps a pour but de créer du lien entre les familles/les enfants et l'équipe pédagogique. Les restitutions peuvent être l'occasion de faire rayonner les actions du public de l'accueil de loisirs sur le territoire et de valoriser l'enfant auprès du grand public.

5. Manifestations rivoises

La participation aux manifestations rivoises permet aux enfants de l'accueil de loisirs des trois Fontaines d'être acteur et de faire vivre leur cité : en participant activement au défilé du Carnaval, aux

fêtes des associations, des commerçants rivois ainsi qu'aux journées sportives et ludiques du centre social municipal de RIVES les enfants s'inscrivent dans un projet profitant au tout publics rivois. Cela permet aux différents acteurs de la vie locale de construire ensemble des projets au plus proche des besoins de notre public.

Travail en réseau L'association l'Union Locale des MJC Voironnais-Chartreuse regroupe sur l'enfance la MJC de Tullins, la MJC de La Buisse et celle de Rives.

Ce partenariat permet la construction de projets d'animation, des réflexions autour des problématiques rencontrées dans les ACM, de réfléchir sur les spécificités et besoins de notre public ou encore la mise en place de mutualisation financière ou de ressources humaines sur des projets plus ambitieux. Chaque année les directeurs des ALSH avec une directrice MJC oriente les projets sur des problématiques communes pour ensuite monter des actions pouvant y répondre.

6. Livret à destination des familles

Un livret « famille » donnant la définition et le cadre de l'accueil de loisirs permet aux familles de mieux comprendre son fonctionnement et de s'investir plus dans les projets et besoins de l'accueil de leur enfant.

7. « Ça nous intéresse » et « boîte à papote »

Des boîtes à idées sont mises à disposition pour les familles avec des questions ouvertes/ des QCM selon les périodes. Cela permet à chacun d'avoir la place pour s'exprimer s'il le souhaite et de prendre ainsi, de permettre à l'équipe d'animation de prendre en compte les réflexions des s adhérents.

Pour les enfants de 6 à 11 ans une « boîte à papote » est mise à disposition : une boîte où l'on peut mettre nos envies, nos ressentis, ce qui nous a plu ou non et ce que l'on voudrait faire. Les mots peuvent être anonymes ou non. Chaque fin de période, l'équipe pédagogique prend en compte les mots dans la boîte.

8. Séjours

Un séjour de vacances est l'occasion pour les enfants de passer un moment agréable avec des personnes de leur âge et des adultes autres que ceux de la cellule familiale. Temps enrichissant, les séjours permettent de sortir du quotidien, de partir pour la première fois en dehors de la famille, de découvrir et s'ouvrir vers d'autres pratiques et d'autres lieux. Dans un souci de coopération et de solidarité, les temps de loisirs comme de vie quotidienne (vaisselle, cuisine, rangement...) se feront ensemble. Un projet de fonctionnement sera détaillé pour chaque séjour accessoire

9. Passerelles

Il s'agit de faire découvrir l'espace jeunes aux enfants de 10-11 ans qui ne connaissent pas le lieu pour leur faciliter leurs arrivées une fois l'âge de 12 ans. Afin de favoriser leurs inclusions, des temps seront mis en place pour eux afin de connaître leurs envies et de concevoir des projets qui leur tiennent à cœur. Le « Passerelle » sera acteur de son temps libre. L'accompagnement dans l'autonomie du « Passerelle » passera par une réelle implication dans le choix des projets, des thèmes abordés, des sorties. Il pourra venir sur des temps précis afin d'être accompagné dans ces projets.

10. Inclusion¹ et handicap

L'accueil de loisirs des 3 Fontaines accueille toute personne ayant des besoins spécifiques (*loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté*). Afin de répondre aux objectifs pédagogiques, l'équipe pédagogique réfléchit les temps de la journée et les activités proposées dans une démarche d'inclusion. Les salles sont agencées de manière à favoriser l'autonomie de chaque enfant avec du mobilier et des sanitaires adaptés et des pictogrammes explicatifs. Nous installons une relation d'écoute et de bienveillance avec chaque famille afin d'échanger sur de potentielles problématiques rencontrées, des envies ou besoins de l'enfant et de dissiper les peurs des familles où des enfants lors de l'accueil. Afin d'accompagner au mieux le public accueilli un animateur est recruté en plus du taux d'encadrement minimum de manière à pouvoir se détacher du groupe avec un ou plusieurs enfants si besoin.

4. Ouverture et inscription

L'accueil de loisirs des trois fontaines est ouvert :

Durant les périodes scolaires : les mercredis de mi-septembre à début juillet.

Durant les vacances :

- Vacances d'automne
- Vacances d'hiver (février/mars)
- Vacances de printemps (mars/avril)
- Vacances d'été (Juillet et Août)

L'accueil sera fermé les : 15 premiers jours de septembre, vacances de fin d'année et jours fériés en fonction du calendrier scolaire.

Les inscriptions sont possibles à la journée et à la demi-journée sur les mercredis et les petites vacances.

Pour des raisons pédagogiques, et dans le cadre du conventionnement avec la CAF de l'Isère, durant les vacances d'été, les inscriptions sont possibles seulement à la journée et avec un minimum de 4 jours/semaine (si la semaine du lundi au vendredi comporte un jour férié 3 jours seront imposés).

Dans le cadre d'un accueil personnalisé et dans une logique d'inclusions, des aménagements de l'emploi du temps de la semaine peut être prévu entre la famille et la direction

V. Journée Type

❖ Les différents temps sur une journée type

1. Accueil Famille

L'accueil des familles se fait le matin de 7h45 à 9h30, de 11h30 à 12h30, et l'après-midi de 13h30 à 14h30 et de 17h00 à 18h15.

¹ *Le groupe et la vie en collectivité s'adaptent aux besoins/difficultés de chacun
#intégration : la personne ayant des besoins spécifiques doit se normaliser ; être à la hauteur du reste du groupe.*

C'est un moment particulier où il faut savoir écouter et rassurer les enfants et leurs familles. C'est un temps où les familles peuvent circuler dans l'accueil de loisirs, échanger avec l'équipe pédagogique et si elles le souhaitent passer un temps de jeu avec leur enfant. Il est primordial que ce temps soit animé par l'équipe pédagogique de manière ludique et active.

2. Les temps de rassemblement

Le rassemblement est un temps obligatoire permettant à l'équipe pédagogique et aux enfants de faire un point sur les activités antérieures ou encore celles à venir. C'est un moment où l'animateur peut compter le nombre global d'enfants et pouvoir ainsi savoir s'il y a des absents ou des enfants sans surveillance. Le rassemblement doit se faire de manière ludique, par le biais de jeux, il doit être préparé par l'équipe d'animation. Il lance ainsi la journée/l'activité et donne la dynamique nécessaire pour le bon fonctionnement de celle-ci.

3. Activités guidées.

Les activités guidées sont des temps où l'enfant s'inscrit sur une action proposée par l'animateur. Ce temps est préparé par celui-ci. Ce temps sert principalement aux projets d'animations qu'ils soient manuels, physiques ou d'expressions.

4. Activités récréatives

Les activités récréatives peuvent se proposer durant les temps d'accueils, de repas ou calme. C'est un temps où des activités proposées par des enfants sont animées par l'équipe. L'activité récréative est un moyen de laisser la place aux envies des enfants, de les rendre moteur sur un temps donné.

5. Jeux libres

Les jeux libres peuvent être proposés durant les temps d'accueil ou calmes. Ce sont des jeux imaginés par les enfants, des jeux de mimétismes ou d'aventures. Il est important de laisser la place à, ces temps pour développer l'imaginaire, la communication et l'apprentissage. L'animateur est ainsi en interaction directe avec le public, il joue et dialogue avec celui-ci sur des jeux et des thématiques choisis par l'enfant.

6. Les repas

Les repas se font aux temps méridiens et au goûter de l'après-midi. Ce sont des temps de partage et de communication entre les enfants et l'animateur. L'équipe pédagogique est présente sur chaque table (dans la mesure du possible) pour animer ce petit groupe d'enfant. Les enfants se positionnent comme ils le souhaitent et les animateurs veillent au calme et au respect des règles de vie dans le réfectoire. L'équipe pédagogique favorise l'autonomie en incitant les enfants à se servir et à débarrasser seuls leur assiette. Des tâches sont attribuées à chaque personne autour de la table (animateur compris) pour promouvoir le vivre ensemble. La fin de repas et la sortie de table est animé par un temps de jeux pour finir de manière ludique et agréable ce temps.

❖ Les différentes tranches d'âge

Pour répondre au mieux aux besoins, attentes et envies spécifiques en fonction de l'âge des enfants, l'accueil de loisirs divise les enfants en trois groupes distincts :

1. Les 3/5 ans

Besoins physiques : <ul style="list-style-type: none"> • De repères concrets (espaces temps) • Temps de repos • Importance de la vie quotidienne • Faible notion du danger • Capacités physiques variables • Découverte du corps (peu conscience des sensations de chaud et froid) 	Besoins sociaux : <ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage de la vie en collectivité • Apprentissage de l'autonomie • Possessif / peu prêteur/ égocentrique • Imitation, identification • Parle, mais n'écoute pas • Ne veut pas perdre 	Besoins affectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Grande sensibilité • Besoin de sécurité/ réconfort • Importance du doudou • Importance du rituel
Besoins intellectuels : <ul style="list-style-type: none"> • Curieux • Concentration de courte durée • Mémoire importante • Age du « pourquoi » • Imaginatif • Observateur • Pas de notion du temps 	Besoins biologiques : <ul style="list-style-type: none"> • Alimentation diversifiée • Hygiène corporelle • Apprentissage de la vie sociale, politesse, loi, morale 	

La journée type des 3/5 ans est ritualisé et axé sur les temps de vie quotidiens spécifique à cette tranche d'âge. Les enfants ont deux salles leur étant exclusivement dédié : la salle des petits et la salle de sieste/jeux de mimétismes. Les activités sont adaptées selon l'âge de l'enfant pour ne pas mettre en difficulté ou infantiliser les plus grands. Celles-ci sont proposées et dirigées par l'équipe pédagogique. (Annexe « journée type 3/5 ans »)

2. Les 6/9 ans

Besoins physiques : <ul style="list-style-type: none"> • Bonne maîtrise corporelle • Respect de la pudeur • Besoin de se confronter aux autres • Besoin de se dépenser et récupération rapide 	Besoins sociaux : <ul style="list-style-type: none"> • Souhaite prendre des responsabilités à la hauteur de ses capacités • Veux faire seul • Souhaite construire ensemble • Importance de la vie de groupe • Notion de partage plus développée pour se faire des amis
Besoins affectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Souhaite que l'on lui fasse confiance • A besoin de sécurité • S'identifie aux autres 	Besoins intellectuels : <ul style="list-style-type: none"> • Sait lire et écrire • Curieux, a besoin d'explication, de savoir, de comprendre • Début de l'esprit critique • Acquisition de la notion de temps et de l'espace

	<ul style="list-style-type: none"> • Imaginaire présent, intérêt pour les fabulations.
--	---

La journée type des 6/9ans intègre les notions de prise de décision de l'enfant en donnant le choix entre différents projets proposés par les animateurs sur différents temps de la journée. Les règles de vie sont validées en groupe. (Annexe « journée type 6/9 ans)

3. Les 10/11 ans

Besoins physiques : <ul style="list-style-type: none"> • Début de la puberté et des transformations physiques • Croissance variable selon les jeunes • Corps maladroit et manque d'assurance • Désir de se dépasser 	Besoins sociaux : <ul style="list-style-type: none"> • S'intégrer dans un groupe • Importance croissante de la vie sociale • Appartenance à un groupe tout en gardant sa personnalité • Identification à des figures d'autorité • Souhaite être valorisé • Esprit de compétition
Besoins affectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Affirmation de la personnalité • Détachement du milieu familial • Début de l'opposition aux parents • Souhaite être autonome • Émotivité affective • Variations d'humeur 	Besoins intellectuels : <ul style="list-style-type: none"> • Conquête et maîtrise des techniques • Intérêt pour les créations élaborées • Esprit d'équipe et de compétition • Réflexion et raisonnement critiques

La journée type des 10/11 ans est plus souple que pour les publics précédentes : ce public ayant un besoin d'autonomie et d'affirmation de soi dans un groupe plus important, il est nécessaire d'animer cette journée en prenant en compte les envies du groupe et en laissant la place pour la communication. Il faut poser un cadre ferme avec des règles favorisant le respect, l'écoute et une bonne dynamique de groupe. (Annexe « journée type 10/11 ans)

VI. Moyens

1. Humain

Pour accompagner au mieux et mener à bien ce projet, la MJC de RIVES s'appuie sur une animatrice socio-culturelle avec fonction de direction de cet accueil, supervisée et accompagnée par le responsable du pôle Enfance/Jeunesse de la MJC ; ces deux postes sont à temps complet.

Sur les périodes de vacances et les mercredis l'équipe d'animation est constituée d'animateurs et animatrices en Contrat d'Engagement Éducatif ou d'animateurs et animatrices professionnels en stage.

2. Equipements et matériels

Le bâtiment ainsi que les agents de restaurations et d'entretiens sont mis à disposition par la Mairie de RIVES. Il se trouve dans une zone industrielle excentrée de la ville.

- Un espace d'accueil pour recevoir les familles et les enfants

Cette espace est agencée pour accueillir et mettre tout de suite à l'aise les familles et les enfants. La

documentation et les flyers sont rangés dans cette espace. Le pointage d'arrivée et de départ se fait à l'accueil, cela permet à la direction et aux familles d'échangés le matin et le soir. Pour répondre aux principales peurs, questionnements... des enfants (et des familles) nous pouvons retrouver des informations rassurantes sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs :

- Un livret famille expliquant le fonctionnement, le recrutement et les journées type.
- un trombinoscope de l'équipe pédagogique
- une horloge « journée type » pour les tranches d'âges différentes
- le planning d'activité
- le menu de la semaine/ du mois
- les informations importantes, les évènements à venir sur l'accueil et à la MJC.

- **Une salle polyvalente**

Cette grande salle est utilisée pour des activités d'expression, des jeux collectifs, des rassemblements et des présentations de production.

- **Un espace sanitaire et des vestiaires pour les 6/12 ans.**

L'espace est séparé en deux zones : pour les filles et pour les garçons. Chacune de ces zones ont un grand vestiaire avec banc et porte manteaux, un WC, deux lavabos et une douche.

- **Un bureau de direction pouvant recevoir les familles et les enfants.**

Le bureau est un espace de travail administratif et d'échange si besoins.

- **La régie**

Elle contient un espace de travail pour l'équipe pédagogique ainsi qu'un espace de stockage pour les activités pédagogiques

- **Un espace sanitaire et des vestiaires pour les 6/12 ans.**

Il est constitué d'un couloir avec des portes manteaux, quatre lavabos et deux toilettes adaptés pour les 3/5 ans

- **Une infirmerie**

La salle est aménagée avec un lit, un lavabo, un placard en hauteur avec la pharmacie, le stockage pharmacie ainsi qu'une penderie avec des vêtements de change pour tous âges.

- **Une salle d'activité 3/5 ans**

Avec un mobilier adapté à la taille du public. Il y a un espace autonomie comprenant la bibliothèque, des jeux de société, un coin dessin et petites activités manuelles. Cela permet ainsi aux enfants qui décrochent de l'activité proposée de venir jouer en autonomie. Une étagère est consacrée à l'équipe pédagogique pour stocker le matériel dont elles ont besoins à la journée pour les activités.

- **Une salle de création dédiée aux arts plastiques**

Un espace où les enfants pourront créer en autonomie ou avec l'aide d'un adulte en ayant accès à du matériel spécifique. Un espace de stockage accessible aux enfants permet une meilleure autonomie et facilite la création et l'imaginaire.

- **Une salle dédiée aux jeux de sociétés**

Les enfants pourront utiliser de façon autonome sous le regard et les conseils de l'animateur. Un placard de rangement comprenant les règles de bonne utilisation des jeux se trouve au centre de la pièce et du mobilier permet aux joueurs de s'installer dans cette salle.

- **Une salle de repos et de jeux de mimétismes**

Cette salle permet sur les temps d'accueils de proposer des jeux de mimétismes, de jouer aux jeux des enfants. Durant le temps calme, cette salle est aménagée en salle de repas avec des lits, coussins et couvertures.

- **Une salle de restauration**

Le réfectoire est utilisé pour les temps méridiens et pour des activités cuisines. Elle peut accueillir jusqu'à 70 personnes. Sur la période des vacances d'été un chapiteau est mis à disposition pour les effectuer ces temps en extérieur.

- **Un espace extérieur fermé**

Il comprend : une terrasse bétonnée, un terrain de gazon, un jardin pédagogique, un terrain de badminton, sept arbres, un bac à sable ainsi qu'une aire de jeu.

Il est à noter que certains espaces ne sont pas exclusifs à l'Accueil de Loisirs et nécessitent un aménagement pour chaque mercredi et chaque session de vacances.

3. Aspects financiers

Le budget de l'accueil de loisirs est défini en début d'année en fonction des projets et des réalisés des années précédentes. Il est travaillé avec la direction de l'accueil de loisirs et le responsable Enfance/Jeunesse est répartie par période puis par domaines d'activités, et validé annuellement par la direction et le Conseil d'administration de la MJC Il est suivi régulièrement par la directrice de l'ALSH.

VII. Évaluation

Pour évaluer et répondre le plus justement aux besoins du public accueillis, des bilans annuels et par périodes sont effectués à par la direction, l'équipe d'animateurs, les enfants et les familles. La grille d'évaluation sera identique pour chaque groupe, mais la méthode sera différente.

1- Pour l'équipe d'animateurs :

En répondant un tableau numéro 2 par chaque période. (cf. Annexe tableau évaluation)

2- Pour les enfants :

Grâce aux temps de bilan mis en place par l'équipe pédagogique et à la « boîte à papote ».

Un bilan écrit est fait par période par la direction afin de garder une trace.

3- Pour les familles :

En répondant aux questions et sondages mis en place à l'accueil sur chaque période dans le coin « Ça nous intéresse ».

Un bilan écrit est fait par période par la direction afin de garder une trace.

4- Pour l'équipe de direction :

Grâce aux différents bilans des différents publics, l'équipe de direction peut construire un bilan annuel et des perspectives d'amélioration pour l'année suivante.

Annexe 1 journée type 3-5 ans

Journée type 3-5 ans

7h45 – 9h30 : Temps Accueil

7h45 à 8h45 : Temps récréatif : moment où l'animateur propose des activités dans une salle spécifique. Prépare les activités, le matériel pour l'après-midi.

8h45 à 9h30 : Temps libre : moment où les enfants peuvent jouer aux jeux qu'ils souhaitent : l'animateur joue avec eux !

9h30 à 9h45 : Temps de rassemblement

En musique, rassembler les enfants par groupe, faire l'appel, lire le(s) livre(s) de la thématique. Annoncer les activités du matin et détailler comment va se passer la journée.

9h45 à 11h15 : Temps guidé

L'animateur propose une activité spécifique qui s'inscrit dans un cycle : elle doit avoir un but, du lien avec le projet mis en place, une thématique et être préparé. L'activité doit être adaptable selon la

classe de l'enfant et ces capacités (petite-moyenne-grande section de maternelle) afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant.

11h15 à 11h30 : rassemblement

Rassembler les enfants, faire l'appel, passage aux toilettes, lavage des mains et rang devant la cantine, explication des règles dans le réfectoire.

11h30 à 12h30 : Temps de repas

L'animateur mange avec les Enfants, il montre l'exemple (se tient bien et goûte de tout), aide au service des repas ainsi qu'au nettoyage des tables. Participe à l'autonomie et à la responsabilisation des enfants en donnant des missions à chacun pour nettoyer. Finir le repas par un jeu de sortie afin d'envoyer les enfants en temps calme ou la sieste dans le calme.

12h30 à 14h00 : Temps de sieste

Après être passé aux toilettes, les enfants de 3-4 ans partent se reposer dans la salle de sieste. L'animateur installe la salle, parle doucement et installe les enfants dans le calme pour un temps de repos. Il commence par lire quelques histoires ensuite mettre une musique calme et éteindre la lumière. L'animateur reste avec les enfants afin de les surveiller et les rassurer au besoin. Il peut partir à 13h30 et laisser les enfants qui dorment dans la salle. Les autres partiront en temps récréatif.

13h30 à 14h30 : Temps récréatif

Moment où l'animateur propose des activités dans une salle spécifique. A tour de rôle les animateurs partent en pause de 20 minutes maximum.

14h30 à 15h00 : Temps libre

Moment où les enfants peuvent jouer aux jeux qu'ils souhaitent : l'animateur joue avec eux !

15h15 à 16h15 : Temps guidé

L'animateur propose une activité spécifique qui s'inscrit dans un cycle : elle doit avoir un but, du lien avec le projet mis en place, une thématique et être préparé. L'activité doit être adaptable selon la classe de l'enfant et ces capacités (petite-moyenne-grande section de maternelle) afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant.

16h15 à 16h30 : Temps de rassemblement

En musique rassembler les enfants, faire l'appel, passage aux toilettes, lavage des mains et installation pour le goûter. Personne qui prépare le goûter et qui lave ensuite :

16h30 à 17h00 : Temps de goûter

Moment de partage où les animateurs goûtent avec les enfants. Temps où l'on peut faire le bilan de la journée. Mieux de goûter en petit groupe !

17h00 à 18h15 Temps d'accueil

Moment où les enfants peuvent jouer aux jeux qu'ils souhaitent : l'animateur joue avec eux ! Dès que le nombre d'enfants à bien diminuer, se relayer avec les collègues pour :

1-ranger les salles d'activités correctement !

2-préparer sa caisse activités pour le prochain temps d'animation.

Annexe 2 journée type 6-11 ans

Journée type 6-11 ans

7h45 – 9h30 : Temps Accueil

7h45 à 8h45 : Temps récréatif : moment où l'animateur propose des activités dans une salle spécifique. Prépare les activités, le matériel pour l'après-midi.

8h45 à 9h30 : Temps libre : moment où les enfants peuvent jouer aux jeux qu'ils souhaitent : l'animateur joue avec eux !

9h30 à 9h45 : Temps de rassemblement

Temps de rassemblement : en musique, rassembler les enfants par groupe, faire l'appel et présenter les activités du matin (si 1^{er} jour). Faire l'appel du groupe déjà défini (par projet d'activité)

9h45 à 11h45 : Temps guidé

L'animateur propose une activité spécifique qui s'inscrit dans un cycle : elle doit avoir un but, du lien avec le projet mis en place, une thématique et être préparé.

11h45 à 12h15 : Temps libre

Moment où les enfants peuvent jouer aux jeux qu'ils souhaitent : l'animateur joue avec eux !

12h15 à 12h30 : Temps de rassemblement

En musique rassembler les enfants, faire l'appel, passage aux toilettes, lavage des mains, rang devant la cantine, explication des règles dans le réfectoire.

12h30 à 13h30 : repas

L'animateur mange avec les enfants, il montre l'exemple (se tient bien et goûte de tout), aide au service des repas ainsi qu'au nettoyage des tables. Participe à l'autonomie et à la responsabilisation des enfants en donnant des missions à chacun pour nettoyer. Finis le repas par un jeu de sortie afin d'envoyer les enfants en temps récréatif dans le calme.

13h30 à 14h30 : : Temps récréatif

Moment où l'animateur propose des activités dans une salle spécifique. A tour de rôle, les animateurs partent en pause de 20 minutes maximum.

14h30 à 15h00 : Temps libre

Moment où les enfants peuvent jouer aux jeux qu'ils souhaitent : l'animateur joue avec eux !

15h00 à 16h15 : Temps guidé

Moment où les animateurs proposent des grands jeux ou des activités manuelles. Il peut se faire un plus grand groupe et préparer avec toute l'équipe d'animation. L'enfant choisit entre les activités proposées.

16h15 à 16h30 : Temps de rassemblement

En musique, rassembler les enfants, faire l'appel, passage aux toilettes, lavage des mains et installation pour le goûter.

16h30 à 17h00 : Temps de goûter

Moment de partage où les animateurs goûtent avec les enfants. Temps où l'on peut faire le bilan de la journée.

Mieux de goûter en petit groupe !

17h00 à 18h15 : temps d'accueil

Moment où les enfants peuvent jouer aux jeux qu'ils souhaitent : l'animateur joue avec eux !

Dès que le nombre d'enfants à bien diminuer, se relayer avec les collègues pour :

1-ranger les salles d'activités correctement !

2-préparer sa caisse activités pour la prochaine animation

Objectifs et modalités d'évaluation	Oui	Non	Combien	Remarques :
Prendre en compte les envies et attentes de l'enfant				
<u>Adapter les projets d'animation aux envies et attentes des enfants.</u>				
Le pourcentage des enfants ayant apprécié/ou non les thématiques				
Le nombre de projets issus des envies des enfants				
Combien de projets à thématique sportive				
Combien de projets à thématique culturelle				
Combien de projets à thématiques artistiques				
Combien de projets issus d'une œuvre littéraire/cinématographique				
Combien de projets alliant plusieurs de ces thématiques				

Objectifs et modalités d'évaluation	Oui	Non	Combien	Remarques :
Prendre en compte les envies et attentes de l'enfant				
<u>Mieux connaître les envies et personnalités de chaque enfant.</u>				
Y a-t-il eu des temps d'échanges avec les enfants ?				

L'équipe pédagogique connaît-elle la majorité des enfants accueillis ?				
Les projets ont-ils été créés selon les envies d'un enfant/ groupe d'enfants ?				
Les enfants ont-ils réussi à donner leurs envies				

Objectifs et modalités d'évaluation	Oui	Non	Combien	Remarques :
Prendre en compte les envies et attentes de l'enfant				
<u>Mettre en place des techniques d'animations où l'enfant est à l'aise pour s'exprimer et pour mettre en œuvre.</u>				
Y a-t-il eu des méthodes d'animations spécifiques pour récolter la parole des enfants ?				
Y a-t-il eu des temps ritualisés pour permettre au public de s'exprimer ?				
L'équipe s'est-elle appuyée sur des outils pour favoriser l'expression ?				
Des espaces ont-ils été créés pour permettre à l'enfant de s'exprimer ?				

Objectifs et modalités d'évaluation	Oui	Non	Combien	Remarques :
Faire que chaque enfant puisse s'épanouir au sein de l'accueil de loisirs				
<u>Adapter les locaux pour que l'enfant et les familles soient à l'aise</u>				
Les espaces sont-ils adaptés au public ?				
Y a-t-il des espaces dédiés à certaines activités ?				
Y a-t-il des espaces dédiés à certaines tranches d'âge ?				
Les parents circulent-ils dans l'accueil ?				
Les familles passent-elles du temps à jouer/ discuter ?				
Les espaces sont-ils adaptés à l'âge et l'autonomie de chaque enfant ?				

Objectifs et modalités d'évaluation	Oui	Non	Combien	Remarques :
Faire que chaque enfant puisse s'épanouir au sein de l'accueil de loisirs				
<u>Être un lieu accessible à tous</u>				
Les locaux sont-ils adaptés pour des enfants ?				
L'accueil de loisirs est-il accessible à toutes les familles ?				
Une personne en situation de handicap peut-elle être accueillie à l'accueil de loisirs ?				
Des outils sont-ils mis en place pour les personnes ne parlant pas français ?				
Combien de personnes en situation de handicap a été accueilli ?				

L'équipe pédagogique est-elle formée à l'animation des personnes handicapées ?				
L'espace favorise-t-il l'inclusion de chaque enfant ?				
Combien de personnes en situation de handicap ont été accueillies ?				

Objectifs et modalités d'évaluation	Oui	Non	Combien	Remarques :
Faire que chaque enfant puisse s'épanouir au sein de l'accueil de loisirs				
<u>Proposer des projets d'animations variés et innovants.</u>				
Combien de projets d'animation ont été proposés cette année ?				
Les projets ont-ils permis d'innover et de proposer des nouvelles animations aux enfants ?				
Combien d'intervenants sont venus sur l'accueil ?				
Combien de restitutions ont été faites ?				

Objectifs et modalités d'évaluation	Oui	Non	Combien	Remarques :
Permette à l'enfant d'évoluer dans un cadre adapté, rassurant et sécurisant				
<u>Communiquer avec les familles sur le fonctionnement de l'accueil</u>				
L'accueil est-il adapté ?				
Des outils ont-ils permis une meilleure compréhension de l'ACM ?				
Les familles identifient-elles des salariés de l'association ?				
Combien de familles sont-elles impliquées dans la vie de la MJC ?				
Les outils utilisés pour la communication sont-ils adaptés ?				
Combien d'outils sont utilisés pour la diffusion d'informations ?				

Objectifs et modalités d'évaluation	Oui	Non	Combien	Remarques :
Permette à l'enfant d'évoluer dans un cadre adapté, rassurant et sécurisant				
<u>Avoir des journées adaptées</u>				
Les temps sont-ils compris par l'équipe pédagogique ?				
Les temps sont-ils adaptés pour les différentes tranches d'âge ?				

La journée type a-t-elle changée depuis septembre 2022 ?				

Objectifs et modalités d'évaluation	Oui	Non	Combien	Remarques :
Permette à l'enfant d'évoluer dans un cadre adapté, rassurant et sécurisant				
<u>Avoir des locaux sécurisés et adaptés à un ACM</u>				
Les normes sanitaires sont-elles respectées ?				
La posture de l'animateur sur les temps d'accueil est-elle adaptée au public				
Le rôle de l'animateur est-il adapté et respecter ?				
La commission sécurité et la pmi valide-t-elle notre établissement ?				
Le local répond-il aux critères obligatoires d'un accueil collectif de mineur ?				
Combien d'exercices de sécurité ont été faits ?				